



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

21 AVR. 2021

Greffe Le greffier

N° d'entreprise : 0840403347

Nom

(en entier) : CLEAN-ECHAF

(en abrégé) :

Forme légale: Société à Responsabilité Limitée

Adresse complète du siège : RUE GODIN 6 - 4800 VERVIERS

Objet de l'acte : Cession des parts, nomination et démission administrateur

Le 09/03/2021, s'est tenu à 17 heures, l'assemblée générale extraordinaire de la SRL CLEAN-ECHAF, au siège social, RUE GODIN, 68 - 4800 VERVIERS;

Tous les associés étant présents, point n'est besoin de justifier de l'envoi de convocations.

L'assemblée générale extraordinaire approuve à l'unanimité le point suivant:

1. La cession des 25 parts de Abdellah AITO à Philippe VLIEGEN.

2. La cession de 5 parts de Patrick MARECHAL à Hodhaifa AITO.

3. La cession de 5 parts de Patrick MARECHAL à Kamel KICHOUH.

4. A l'unanimité, l'assemblée générale atteste de la démission de Monsieur Abdellah AITO de son poste d'administrateur.

5. A l'unanimité, l'assemblée générale désigne Monsieur Philippe VLIEGEN en tant qu'administrateur.

Après cette modification :

-Monsieur : Kamel KICHOUH, devient détenteur de 35 parts.

-Monsieur : Hodhaifa AITO, devient détenteur de 35 parts.

-Monsieur : Philippe VLIEGEN, devient détenteur de 30 parts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 H 50, après lecture et signature du présent procès-verbal.

Hodhaifa AITO

Abdellah AITO

Kamel KICHOUH

Philippe VLIEGEN

Patrick MARECHAL

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/04/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).